



Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) – TERRITOIRES 1

Découvrir le territoire du Parc national et des Pitons, cirques et remparts

Intitulé du projet :

- **NORD** : « Le Grand Nord : le pays des Hommes et le Cirque de Salazie, terre d'eau »,
- **EST** : « Le Grand Est : le pays du feu (Volcan actif : massif de la Fournaise) et de l'eau »,
- **SUD** : « Le Grand Sud : le pays de l'air (Cirque de Cilaos, Dimitile, Les Makes) et du feu (Volcan actif : Route des laves) »,
- **OUEST** : « Le Grand Ouest : le pays de la lumière et le Cirque de Mafate, pays de la Terre » (un PEAC planèze ouest et un autre spécial Mafate).

Contexte et histoire

Créé le 5 mars 2007, le Parc national de La Réunion est le neuvième Parc national français. Depuis le 1er août 2010, le cœur du parc, qui correspond au Bien naturel des "Pitons, cirques et remparts", est inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial pour sa biodiversité remarquable et représentative des îles Mascareignes et pour la beauté de ses paysages.

Le territoire du parc national abrite un patrimoine naturel, paysager et culturel exceptionnel, désormais reconnu aux niveaux national et international. L'établissement public du Parc national est l'outil de protection mais aussi de valorisation de ces milieux naturels uniques au monde. A travers sa Charte, le Parc national porte l'ambition d'assurer la préservation de ces richesses patrimoniales, mais aussi d'en accroître et d'en diffuser la connaissance, de les transmettre aux générations futures et d'en développer la mise en valeur, au service du développement durable de l'île.

Mission historique des Parc nationaux, l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable est présente dans sa Charte¹. Le parc national, territoire d'exception, devient un territoire de « savoir heureux » où chacun est invité à prendre plaisir à découvrir, à s'étonner, à se questionner et à changer son rapport à la nature et à son milieu de vie.

Pour partager et rendre accessible à tous les richesses et les valeurs patrimoniales du territoire, le Parc national utilise la démarche d'interprétation en alternant différentes approches sensibles (atelier d'écoute des sons de la forêt, balade contée, lecture de paysage, ...), ce qui permet de révéler un site selon une approche ludique, porteuse de sens et d'efficacité, capable de faire ressentir « l'esprit des lieux ».

Durée du projet

Une année scolaire

Public cible

Classes allant de la Grande Section à la Première des établissements de toute l'île (la priorité sera donnée aux établissements situés sur les communes ayant adhéré à la Charte).

1 Charte : Projet de territoire des Parcs nationaux

Objectifs visés

- Recueillir les représentations et connaissances initiales des élèves sur leur territoire (connaissance sur l'île, visite de sites, ...),
- Partager et mettre à jour les connaissances des élèves sur leur territoire en incluant la notion de Parc national et celle de Patrimoine mondial,
- Sensibiliser sur la notion de solidarité écologique entre les hauts et les bas de l'île :
 - > en étudiant un site emblématique de leur territoire (ex. Grand Etang pour Saint-Benoit),
 - > en étudiant les menaces qui pèsent sur le territoire (Espèces exotiques envahissantes, pollution lumineuse, ...).
- Faire connaître le Parc national (son territoire, ses patrimoines),
- Permettre aux élèves d'expérimenter des moments de nature (approche sensible),
- Favoriser les changements de comportement vis-à-vis de l'environnement et inculquer la notion d'ambassadeur (écocitoyen).

Résultats attendus

- Réalisation de deux sorties minimum sur des sites proposés par le Parc national,
- Réalisation d'une production par les élèves (conte, théâtre, ...) sur le sujet étudié et présentation en fin d'année devant les parents et autres élèves,
- Présentation d'un bilan pédagogique du projet par l'enseignant,
- Réalisation du projet conforme aux objectifs et aux valeurs portées par le projet initial.

Modalités d'évaluation et indicateurs de réussite

- Les objectifs opérationnels fixés pour le projet sont atteints (nombre de sorties, actions de plantation, rencontre intergénérationnelle, ...),
- Les intervenants sont satisfaits de la prestation,
- Le comportement des élèves a changé vis-à-vis de l'environnement,
- La représentation du Parc national par les élèves a évolué,
- Les élèves peuvent s'exprimer sur le Parc national et sur l'inscription des « Pitons, cirques et remparts » au Patrimoine mondial (ce qui fait la Valeur Universelle Exceptionnelle de l'île),
- Les élèves ont acquis des connaissances (savoirs) sur le territoire et les patrimoines du Parc national,
- Les élèves ont acquis des compétences (savoir-faire) liés à la protection et à la valorisation d'un territoire protégé (ex. : maîtrise des bons gestes en forêt).
- la restitution du projet est correctement menée.
-

Moyens engagés

- Le Parc national de La Réunion engage les moyens humains permettant la réalisation du projet par le biais de l'intervention de ses agents (animation en classe et/ou sorties sur le terrain), ainsi que les moyens financiers sous forme d'une subvention forfaitaire de 600 € ;
- L'établissement scolaire s'engage à la bonne mise en œuvre pédagogique du PEAC, ainsi qu'à financer la somme minimum de 20% du montant minimum prévisionnel du budget global ;

Plan de financement prévisionnel sans artiste	
Part d'autofinancement (ex. : coopératives d'écoles, communautés de communes, communes, budget de l'établissement, autres subventions,...)	150,00 € minimum
Parc national	600,00 €
Montant minimum prévisionnel Total	750,00 €